

La démarche pédagogique

Ce travail s'inscrit dans le projet « **Histoire et patrimoine en milieu scolaire** » qui a débuté en 2008-2009 avec le patrimoine industriel minier du bassin des Bouches du Rhône, un patrimoine fait de vestiges, d'écrits et d'une mémoire collective particulièrement riche et forte. Ce patrimoine nous paraît d'un grand intérêt pédagogique en favorisant à la fois une **éducation à la culture** et une **éducation à la citoyenneté**. Son étude met aussi en évidence la **complémentarité entre l'histoire et la géographie** et permet de sensibiliser les élèves à leur **environnement** proche et de donner du sens à cet environnement. *Il peut aussi être une passerelle avec d'autres enseignements comme la technologie, l'économie ou la littérature.*

L'éducation au patrimoine peut trouver place **en classe de première** où il est explicitement précisé dans les programmes que, pour favoriser la diversité des démarches, **les études de cas** « peuvent être l'occasion d'exploiter les ressources locales ». Cela paraît s'appliquer tout particulièrement à « **L'âge industriel de 1850 à 1939** ». Rappelons aussi qu'elle peut être favorisée dans le cadre des TPE où dans les thèmes proposés figuraient pour 2008-2009 « Œuvre et techniques » en série L, ou « Les entreprises et leurs stratégies territoriales », en série ES. Que ce soit dans le cadre du programme d'histoire et de géographie ou des TPE, il peut être profitable de combiner ce travail avec la visite d'un site du bassin minier, d'y observer l'habitat associé, et d'engager une réflexion sur la patrimonialisation ou la réaffectation de ce site.

Le dossier documentaire « le bassin minier à l'âge industriel » vise à fournir aux professeurs des documents à choisir pour élaborer **une entrée** permettant de traiter les notions de croissance, d'industrialisation, de mutations sociales dans le cadre de la séquence « **L'âge industriel et sa civilisation du milieu du XIXe siècle à 1939** ». **Cette démarche est encouragée dans les orientations pour la mise en œuvre des programmes d'histoire et de géographie des classes de premières des séries générales (ES, L, S) du lycée de Janvier 2008** : « ... *en histoire, le chapitre sur l'âge industriel, par exemple, peut s'appuyer sur l'étude contextualisée du cas d'un pays ou d'une région* ». Il est par ailleurs précisé aussi que ce chapitre d'histoire peut être associé à celui de géographie relatif à l'Europe, dans le cadre d'une analyse sur les héritages territoriaux actuels de cette période d'industrialisation. Pour notre part nous avons voulu étudier le bassin minier des Bouches du Rhône comme un exemple régional pleinement inscrit dans un mouvement historique à la fois national et européen en répondant à plusieurs questions :

- Comment cette activité économique a-t-elle façonné dans ce territoire un patrimoine historique social et culturel commun aux Européens ?
- Comment l'aventure industrielle de la mine a-t-elle marqué l'histoire des Bouches-du-Rhône, les paysages et transformé la vie des hommes ?
- En quoi est-elle la fois emblématique de l'histoire économique et sociale française, européenne et locale ?
- Prenant en compte le fait que ce bassin a été à la fois une unité de travail et une communauté de vie, à quelle identité et à quel territoire la mine et les mineurs ont-ils donné naissance ?

- Comment ce territoire fortement marqué par l'activité minière se décompose-t-il et se recompose-il tant à l'échelle externe qu'interne, sachant qu'il y a à la fois une recombinaison industrielle et un redéploiement territorial ?

En histoire, l'étude de cas permet d'aborder :

1. Sur le plan économique :

- les logiques de production marquées par le rôle du marché intérieur, des besoins de l'industrie et des problèmes spécifiques qui imposent des innovations ;
- la question des transferts de technologie grâce aux machines et ingénieurs anglais ou belges qui se répandent dans le bassin minier, techniques qui sont ensuite perfectionnées au point que la Provence devient à son tour pionnière et exportatrice de technologies dans plusieurs domaines

En revanche, le cas est singulier en ce qu'il n'y a pas d'ouverture aux marchés extérieurs.

2. Sur le plan social :

- l'émergence d'une identité ouvrière particulière, celle de la « gueule noire » qui ne recoupe pas complètement l'identité ouvrière ;
- le cas particulier du paternalisme lié à la forte mobilité de la main d'œuvre : il permet de fixer la main d'œuvre tout en diffusant une culture d'entreprise pesante auprès du monde ouvrier même si les ouvriers profitent de logements et d'équipements collectifs ;
- les mutations du travail, la redistribution des qualifications avec le machinisme, la fatigue et la déqualification entraînée par certains progrès, la perception et la régulation du risque industriel ;
- une catégorie d'entrepreneurs et une bourgeoisie d'ingénieurs ;
- un mouvement ouvrier marqué par la dispersion et la difficulté à se structurer, en liaison avec l'existence de compagnies ayant des pratiques différentes et aussi à l'hostilité des entrepreneurs. Une émancipation politique difficile sous l'influence du radical-socialisme et de la SFIO.

Trois logiques peuvent donc ressortir :

- * une logique de production : les techniques d'exploitation, les innovations, les débouchés

→ Comprendre le passage de l'exploitation artisanale à l'exploitation industrielle

* une logique spatiale : analyser le paysage pour le comprendre (localisation sur une carte, un plan ; usage des lieux, des bâtiments)

→ **Comprendre, à travers les paysages, les transformations économiques et sociales liées à l'industrialisation**

* une logique sociale : les ouvriers, le patronat, les ingénieurs, les conditions de vie et de travail, les conflits, le paternalisme...

→ **Comprendre les relations sociales entre ouvriers et patronat et le rôle des ingénieurs.**

Cette entrée, selon les documents choisis, peut viser de nombreuses **capacités**. A titre d'exemple : décrire un paysage industriel, le situer dans l'espace et dans le temps, comprendre les interactions, les liens de causes et de conséquences, lire et comprendre des tableaux statistiques, décrire et interpréter des représentations photographiques, rédiger et organiser une réponse cohérente à une problématique.

Le dossier peut aussi donner lieu à des travaux de groupe.

Il est important de conduire une démarche en deux temps :

- **une entrée** avec un travail significatif sur un corpus documentaire composé à partir d'un problème posé ;
- puis **une mise en perspective** permettant d'articuler le particulier et le général.

Quelques pistes et problématiques sont proposées pour réaliser le premier temps de cette démarche d'entrée en histoire.